21e ANNÉE (3e SÉRIE) | No 30 | 27 JUILLET 1899

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT

ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 francs sans le Supplément*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX MORALISTE

§ XX. — Discipline des Habitudes

LES IDÉES D'UN RÉVÉREND PÈRE. — CASUISTIQUE ET DIRECTION. — LA BATAILLE ET SES PRÉPARATIFS : MATÉRIEL, TACTIQUE, DISCIPLINE. — DE L'EMBARRAS DU CHOIX... ET POURQUOI LES AUTEURS SE COPIENT. — L'ART D'ORGANISER LA VICTOIRE.

Il n'y a pas bien longtemps, j'avais le plaisir de recevoir chez moi un très saint et très savant religieux de mes amis. Sa modestie ne me pardonnerait pas de livrer son nom au public ; je le tairai donc, malgré l'envie que j'aurais de couvrir de sa haute autorité, universellement acceptée, cette page détachée de mes notes de morale ; je suis bien sûr qu'il ne m'accusera pas de l'avoir trahi, car sous le portrait flatteur que je fais en deux mots de sa personne il serait sûrement le dernier à se reconnaître.

Je le savais profondément instruit des choses pratiques du ministère pastoral, très versé dans la manipulation spirituelle des consciences, aussi goûté du monde laïque au confessionnal et des prêtres séculiers dans ses inoubliables retraites pastorales, qu'il avait été admiré et aimé de ses élèves, au temps de la brillante carrière qu'il avait fournie dans sa jeunesse comme professeur de hautes études ecclésiastiques ; j'emploie cette dernière expression vague, pour ne pas le désigner davantage à la curiosité de mon cher lecteur.

Nous avions largement devisé sur une foule de sujets touchant au dogme et à la morale, quand, à propos d'habitudinaires, l'idée me vint de lui poser presque à brûle-pourpoint la question suivante :

— Voyons, mon Père, vous qui avez tant creusé d'idées et de consciences, dites-moi si vous avez souvent rencontré des actes humains au sens parfait de la définition, au sens même exagéré de la définition, je veux dire, des actes humains sortant de l'intelligence et de la liberté dans la plénitude actuelle de leur perfection, sans aucune influence étrangère, des actes humains enfin, totalement indépendants des passions et des habitudes.

— M'est avis, me dit-il, que je n'en ai jamais rencontré un seul. Mais pourquoi me posez-vous cette question bizarre ? Vous ne pensez pas, sans doute, que, pour mériter d'être appelé humains, pour être imputables à châtiment ou à mérite, les actes de l'homme ici-bas doivent atteindre cette perfection idéale, si même elle est philosophiquement possible ?

— Non, évidemment, je ne suppose pas cela. Mais tout de même, je ne suis pas fâché de vous entendre dire que l'exercice plein de la liberté, soustraite aux influences de la passion et de l'habitude, est chose assez rare...

— Comment, assez rare ?... Je crois bien ! Et Dieu merci qu'il en est ainsi !

— J'avoue que, pour l'amour des principes, j'aimerais mieux qu'il en fût autrement ; que chacun de nous, au moment de vouloir et d'agir, pût vouloir et agir sans avoir à subir le mouvement antécédent d'une vitesse acquise, qui, vous en conviendrez, dès là qu'elle pèse un peu sur nos délibérations, leur enlève quelque chose de leur spontanéité, de leur liberté, de leur moralité enfin.

— Pardon ! Entendons-nous bien, je vous prie. Vous voilà parti sur une pente terriblement glissante. Je veux bien la descendre avec vous ; mais serrons un peu la mécanique, s'il vous plaît, pour éviter la culbute. D'abord, pour le prétendu mouvement acquis par le fait de la poussée passionnelle, vous savez bien qu'il ne touche qu'indirectement la liberté.

— C'est dans les livres...

— ... Et dans la réalité aussi ; vous n'en doutez pas plus que moi. C'est par centaines que vous avez dû rencontrer des gens qui vous disent : « Je me sens bien entraîné au mal ; mais je n'approuve pas, je résiste ; » et, de fait, ils résistent. Il y a des vaincus dans la lutte, des vainqueurs aussi ; c'est la loi du combat ; rien ne prouve mieux que les combattants ont tout ce qu'il faut pour guerroyer, et que la liberté n'est pas écrasée à l'avance par les forces supérieures de l'ennemi.

— J'entends bien... Mais les surprises? les découragements? les capitulations de faiblesse, enfin?

— N'embrouillons pas l'affaire, je vous en prie. Vous me menez là, sans dire gare, sur un nouveau terrain. Parlons clair. Voici deux propositions assez différentes, j'imagine :

1re proposition : Le mouvement passionnel agit *sur* la liberté et l'*entraîne ;*

2e proposition : Le mouvement passionnel agit *autour* de la liberté et la *sollicite.*

La première est fausse, la seconde est vraie.

— D'accord ! Mais cette influence « autour, » comme vous dites si bien, cette influence qui n'est pas entraînante mais seulement « sollicitante, » n'en met pas moins l'homme en fâcheuse position pour agir librement en face de la passion.

— Fâcheuse position ?... Oui et non. Point fâcheuse du tout, moralement parlant, si la sollicitation passionnelle prévient trop vivement le consentement et détermine la production d'une œuvre dès lors matériellement mauvaise, mais nullement ou très peu imputable, ce qui constitue une large excuse dans un grand nombre de cas. Fâcheuse, j'en conviens, quand la liberté *se laisse* prendre, *se laisse* enfermer en mauvais endroit, d'où elle sait qu'elle ne peut guère sortir sans la honte d'une défaite ; et encore, son plus gros péché sera-t-il alors plutôt dans une faute de stratégie que dans la culpabilité, largement excusable ici encore, de la défaite finale, très difficilement évitable. Je ne dis rien, bien entendu, du cas où elle ferait de sang-froid appel à l'ennemi pour lui livrer la place, de plein consentement : elle est entièrement libre, là, c'est clair, et pèche gravement.

— Fort bien : tout ceci est connu. N'empêche pourtant qu'on ne cherche tant d'excuses à la volonté que parce qu'elle en mérite, et elle n'en mérite que là où commence à diminuer la liberté de ses mouvements.

— Voilà un mot de trop ; dites : là où commence à diminuer « sa liberté, » si vous voulez, mais non pas : là où commence à diminuer la liberté « de ses mouvements » ; ses mouvements, ou la traduction extérieure de ses ordres, peuvent, en effet, mal répondre à ses intentions, sans que le libre arbitre, qui est autre chose que ces mouvements-là, en soit atteint. Ah çà, mais ! avez-vous entrepris de me faire démontrer la thèse du libre arbitre ? Ce serait peut-être un peu banal, entre nous...

— Mais non ; ce n'est pas cela du tout. Ce qui me chagrine un peu en tout cela, c'est de voir si souvent le libre arbitre gêné, comme vous dites, dans ses entournures, dans ses environs, comme qui dirait un général serré de trop près dans une place investie.

— Parfait ! L'image est juste.

— C'est vous qui me la suggérez avec votre mot curieux de « stratégie » que je vous ai entendu employer tout à l'heure.

— Vous y êtes absolument. La morale pratique, la direction des âmes, la formation de sa propre conscience, tout cela revient, en somme, à une affaire de stratégie spirituelle. Il peut se faire très bien que votre général de tout à l'heure, après s'être laissé maladroitement enfermer, soit correct, brave, absolument honnête au moment critique, et subisse, bien malgré lui, une capitulation qui, dans les dernières circonstances où elle se présente, n'est ni déshonorante pour lui, ni même moralement imputable à son mauvais vouloir. Voilà ce qu'est exactement notre liberté, entourée, gênée par les parallèles de l'assiégeant, excusable en somme de ne pas faire plus que puissance, mais enfin cependant maîtresse jusqu'au bout de son honneur.

— J'entends bien ! Tout peut être perdu fors l'honneur ! J'aimerais mieux qu'on fût toujours à même de garder l'honneur sans rien perdre du tout, qu'on ne fût jamais gêné, ni entouré, ni sollicité...

— ... La drôle d'idée ! Plaisanterie, très cher, et impossibilité pure ! Vous voulez me faire causer... tout simplement. Allons-y !

Ainsi vous rêvez l'hypothèse d'un général qui livrerait bataille, comme cela, tout seul, sans soldats, sans armes, sans vivres, sans plan de campagne, sans marches et contremarches, sans toute une série de précautions précédentes, sans toute cette suite de faits et de dispositions pratiques dont la résultante est précisément la situation faite au corps d'armée le jour où on va le mener au combat.

— Certainement non, je n'imagine pas un général aussi ridiculement isolé.

— Eh bien ! le général en question c'est votre acte humain. Retenez bien la comparaison ; elle m'a rendu grand service ; j'ai eu quelquefois à en tirer de précieux enseignements pour des gens réfractaires à la langue philosophique. Avec cela on explique aux moins clairvoyants toutes les sottises de la volonté : 1° celles qu'elle commet *au moment du combat,* par défaut de sang-froid et de vaillance, celles aussi qu'elle ne peut guère éviter alors, et dont on l'excuse à cause des nécessités où les circonstances l'ont acculée ; 2° celles qu'elle commet avant la bataille, dans la coupable négligence des *préparatifs,* dans la légèreté coupable de sa stratégie. Car, voyez-vous, au fond, l'art de gagner des batailles en morale, comme au temporel, tient à trois choses : au matériel de guerre, à la discipline des soldats, à la stratégie habile des

plans de campagne ; et sur ces trois points, sur le dernier surtout, vous ne me direz pas que le général est sans influence personnelle prépondérante. Tel l'acte humain, tel le double terrain, *pendant* et *avant* la mêlée, où il faut l'étudier pour comprendre toute l'étendue du domaine où peut s'exercer le libre arbitre.

Un bon tempérament corporel, des organes sains, une mémoire bien meublée, une imagination féconde et solide, voilà pour le matériel de l'acte humain. L'étude, le choix des *occasions* bonnes, la fuite habile des mauvais pas, le talent enfin d'arrêter le péril de pécher et de trouver, au contraire, les occasions d'agir bien, voilà ce que j'appelle la tactique de l'acte humain, la *stratégie des occasions*. Quant à l'art de se former à l'avance une armée forte de braves soldats, intelligents dans le métier, solides au poste à l'heure du choc suprême, c'est ce que j'appelle la *discipline des habitudes*.

Voilà les trois choses qui doivent préoccuper les confesseurs. Beaucoup sont de bons casuistes qui ne savent pas être en même temps de bons directeurs : il faut les deux pourtant. *Casuistique* et *direction* sont choses différentes ; la casuistique juge la bataille, la direction la prépare. Voilà ce que ne comprennent pas assez nos jeunes, ceux surtout qui manquent de philosophie, car il en faut beaucoup pour la direction. Dites-leur donc bien, vous qui en voyez tant et qui les voyez de si près, dites-leur que l'appréciation théologique du péché, au moment où il se commet, n'est pas le tout de leur ministère ; si le confesseur se trompe, l'absolution est là, avec la contrition du pénitent, pour boucher les trous, tandis qu'une faute de tactique dans la direction est souvent irréparable. Vous me faites dire là un tas de choses que vous savez mieux que moi... Je vous laisse sur un dernier mot, dont vous penserez ce que vous voudrez ; je crois bien qu'à l'heure de ma mort je le signerais encore de tout mon sang en attestation de la vérité éclatante que j'y trouve. Le voici : La vie humaine tout entière, privée et sociale, est dans la discipline des habitudes. C'est par l'habitude que l'homme devient bon ou mauvais, par les habitudes qu'on sauve les sociétés et qu'on les perd....

Nous arrivions à la gare où je l'avais accompagné. Nous dûmes nous quitter, non sans nous être promis de nous revoir.

J'ai réfléchi depuis à cette courte et apparemment assez banale conversation. Le bon Père ne m'avait rien dit de bien nouveau assurément ; mais ces gens à forte pensée vous ont des manières originales de dire certaines choses communes, des expressions à l'emporte-pièce qui sont des trouvailles dans leur genre, excellentes pour classer, éclairer et fixer dans une lumière parfaitement nette les idées maîtresses qui dominent un sujet.

J'ai gardé ces trois mots : *bon matériel, bonne stratégie, bonne discipline,* comme la meilleure formule qu'on puisse donner des trois préoccupations qui constituent dans son essence tout le travail de la direction spirituelle des âmes.

Du *matériel,* nous avons déjà parlé à propos de l'hygiène des éléments physiologiques et sensitifs qui prêtent leur concours fondamental à ce que j'ai appelé l'ensemble ou le système de l'acte humain.

De la *stratégie des occasions,* il sera amplement disserté quand le moment sera venu d'aborder le problème moral des « occasionnaires », tout autre, pour le dire en passant, que celui des habitudinaires.

De la *discipline des habitudes,* je voudrais entretenir mon lecteur aujourd'hui avec quelque détail. Cette étude, d'ailleurs, vient juste à point apporter son couronnement pratique à nos deux articles précédents.

L'idée de comparer les nombreuses facultés de l'homme à autant de soldats obéissant à la direction du libre arbitre, général en chef, me paraît très lumineuse. Au jour de l'épreuve, le succès dépend, chacun sait cela, de la valeur des troupes ; c'est là une chose qui ne s'improvise pas ; il y faut de la préparation, de l'exercice, une trempe de longue main, une intelligente et ferme discipline.

Mon excellent ami avait dit vrai, paraphrasant et confirmant, par son expérience pratique, le mot bien connu d'Aristote : *Unusquisque operatur sicut affectus est.* L'action que nous faisons à un certain instant donné n'est pas un phénomène qui surgit tout seul, de toutes pièces, du fond de notre nature, sans racines dans le passé, sans antécédents, tout comme matière subitement issue du néant par création. Le présent est toujours plus ou moins, par quelque endroit, la résultante du passé. On a son tempérament, ses idées préconçues, son éducation faite, sa tournure d'esprit, son milieu, ses affections, ses passions, ses habitudes, etc. Allez donc supprimer instantanément tout cela, et imaginer pratiquement un acte humain entièrement neuf, totalement affranchi de toute dépendance, de toutes relations avec les mille influences du passé qui pèsent sur lui plus ou moins directement ! Mettons que ce soit théoriquement possible... Mais, dans la réalité de la vie telle qu'elle est, avec le cours rapide, fiévreux, qui nous emporte ?... Oh non !

Voici un homme qui se trouve dans le besoin de s'arrêter à une décision pratique ; rien n'est à l'avance évident ou certain en son affaire ; il hésite ; il lui faut faire un choix. Le voilà embarrassé. Imaginez donc un moment qu'il veuille s'offrir le luxe d'une résolution fouillée dans ses racines, complètement étudiée, et sûre, après analyse parfaite, de toutes les raisons pour et contre. Cela peut le mener loin, très loin. Nombreuses, passablement ténues et inextricables sont les racines par où son cas plonge, quelquefois sur une large étendue de terrain, dans une grande quantité de questions et de principes d'ordre supérieur ; c'est déjà une forte besogne pour l'esprit cultivé que de

se livrer à pareille enquête. Mais, à supposer qu'il y réussisse, et cela évidemment après de *longues* réflexions, à supposer qu'il soit assez heureux pour suivre les bonnes pistes et découvrir les bonnes raisons, prochaines et dernières, dont il a besoin pour s'assurer qu'il tient la vérité, il lui restera encore, par hypothèse, à éviter la sollicitation de ses propres inclinations personnelles qui l'attirent inconsciemment d'un côté plutôt que de l'autre ; il devra faire table rase de ses sympathies ou antipathies, de ses passions, de ses habitudes, s'isoler enfin assez de son moi pour être bien certain de n'écouter que la voix « objective » de la vérité pure, sans mélange d'aucun écho étranger. Je veux bien que tout cela soit possible, théoriquement parlant. Mais, pratique, non ! Notre homme a peut-être cinq minutes, que dis-je ? cinq secondes, une seconde, pour se décider. Impossible l'enquête ! Telle est la vie.

Voyez ce qui se passe pour nos savants, nos théologiens. Voilà des gens dont c'est le métier de penser, sans souci des préoccupations temporelles de la vie terre à terre, qui rendent si difficile le labeur de l'intelligence au reste du genre humain. Ils pensent... tant qu'ils peuvent, et finalement... se copient les uns les autres la plupart du temps, faute de mieux. Quand ils ne se copient pas, ils donnent des opinions de leur crû, et souvent *quot capita tot sensus*. Lorsque j'étais professeur de morale, je me suis souvent fait cette réflexion : Il faudrait un siècle de travail, et plus, à une intelligence humaine admirablement douée pour explorer tous les « tenants et aboutissants » d'une foule de problèmes de morale. J'ai essayé d'en fouiller à part et à fond quelques-uns : si je disais qu'il en est peut-être une demi-douzaine que je crois avoir étudiés avec originalité, pleine indépendance d'esprit, et à peu près complètement, assez du moins pour bien tenir les principaux fils solides de la solution, et cela pendant un long enseignement professoral, en pleine maturité d'âge et d'esprit, je crois bien que je serais au-dessus de la vérité !... Le programme est là, il faut, à jet continu, distribuer la tranche quotidienne de doctrine, et avancer, avancer quand même. Or, quand il faut avancer, adieu l'enquête, adieu la pensée originale !

Chaque auteur a ses questions favorites, ses problèmes où il s'est spécialisé, qui lui ont coûté un travail prolongé ; on sent cela en le lisant ; il n'y en a pas beaucoup, c'est matériellement impossible ; donc, pour le reste, il a dû fréquenter les chemins tracés par d'autres ; il les a plus ou moins habilement copiés ; c'est ce qu'on appelle *suivre* l'opinion de X ou de Y. C'est ce que j'ai fait, comme les camarades. Le tout est de bien s'orienter, de choisir proprement sa compagnie.

Et voilà où j'admire profondément la sagesse de la Providence dans le cadeau qu'elle nous a fait des habitudes. Impossible à l'homme, vu la faiblesse de ses moyens, l'ardeur de ses passions, les nécessités temporelles de sa vie, impossible de refaire à tout instant le travail complet d'enquête que réclamerait théoriquement la poursuite de la vérité, toujours cachée à ses yeux sous un tas de voiles, de nuance et d'épaisseur variables à l'infini. Dieu lui dit cependant d'agir, et trouve bon qu'il agisse sans en chercher si long. Mais Dieu lui dit aussi : « Fais des provisions à l'avance, sois économe ; donne à tes facultés le tour, l'impulsion, l'orientation habituelle bonne qui te mènera au bien et au vrai, sans effort, au jour de l'action ; ton avenir dépend de la trempe que tu auras librement donnée aux auxiliaires de ton libre arbitre, à ton libre arbitre lui-même. »

Je traduirais cela en langage scientifique moderne : « Puisque tu ne peux, sur le coup, à l'instant d'agir, te procurer toute la somme de force dont tu auras besoin, applique-toi à prévoir, à *emmagasiner* de l'énergie ; si tu restes en route, ce sera ta faute. » Notre-Seigneur Jésus-Christ a précisément tenu, en termes équivalents, ce langage dans la parabole des vierges folles ; le tout est de mettre de l'huile dans la lampe en temps opportun ; et quand l'heure critique se présente, il est trop tard... pour aller en acheter chez le marchand.

Notre homme de tout à l'heure, que j'ai laissé dans l'embarras du choix immédiat à faire entre deux décisions pratiques, tranchera la difficulté dans le sens des habitudes qu'il s'est librement données à l'esprit, au cœur et au corps. Si elles sont bonnes, il agira bien ; mal, dans le cas contraire.

Notez, je vous prie, que cette doctrine, qui n'est que l'expression d'une pure vérité expérimentale, n'est pas le moins du monde fataliste, ni déterministe à aucun degré. La liberté reste sauve ; mieux que cela : elle s'accroît, en raison même de l'habitude volontairement entretenue ; mieux que cela encore : sous l'influence d'une habitude librement contractée, et qui communique donc le cachet du libre arbitre à tous les actes qui en découlent, ainsi que nous l'avons soigneusement remarqué dans les articles précédents, sous l'influence, dis-je, de cette habitude, sous sa sollicitation, si vous voulez, la volonté, qui a conscience actuelle de ce qu'elle fait, pose librement son acte de liberté actuelle ; de sorte que nous avons là deux raisons pour une de tenir pour absolument libre l'œuvre de l'habitude : une raison habituelle, *ex habitu*, et une raison actuelle, *ex actu liberi arbitrii*.

Si, d'un côté, l'homme n'agit guère pratiquement que suivant la direction où l'habitude antécédente oriente les déterminations de sa volonté, et si, d'autre part, il se forme et se donne les habitudes qu'il veut librement se donner, une grosse conclusion pratique s'impose, à savoir, que tout l'art de la vie morale consiste pratiquement, pour soi comme pour les autres, pour la vie privée comme pour la vie sociale, dans la discipline des habitudes ; et c'est si vrai que Dieu, dans l'économie surnaturelle de sa Providence, mène l'âme chrétienne au salut, avant tout par le

secours des habitudes divines qu'il lui infuse, comme par autant de sources réservées d'opérations sanctifiantes qui dirigent, soutiennent et vivifient le libre arbitre, avec l'accompagnement correspondant des grâces transitoires ou actuelles; ces habitudes sont les trois vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité, et tout le cortège des autres, des dons et habitudes surnaturellement infusés par Dieu pour le même motif.

Je vous en prie, ne m'accusez pas de radoter ici. Le sujet est de souveraine importance ; l'avenir de la vie chrétienne, le salut des hommes et des sociétés dépend absolument de l'intelligence qu'on en a. Le général ne vaut que par son armée, et l'armée des facultés de l'homme ne vaut que par la discipline antécédente de ses habitudes. Ceci dit, et pour cette fois assez répété et bien compris, entrons dans la pratique.

1º *Les enfants.* — N'épargnez aucune peine, ne reculez devant aucun scrupule, ayez toutes les audaces, toutes les persévérances, quand il s'agit des enfants, *l'œuvre des œuvres !*

La pâte est molle, facile encore à pétrir ; la vie entière se ressent des habitudes de l'enfance. Dites bien aux mères de famille qu'elles habituent les bébés aux signes extérieurs de piété ; c'est autant de gagné, de préparé à l'avance, sur le terrain de la sensibilité; dès l'âge de 2 et 3 ans, aux premiers balbutiements, il faut leur apprendre à réciter de petites prières. Ils n'y entendent rien, c'est clair ; n'importe! Il n'est jamais trop tôt pour donner le bon pli à la branche qui pousse.

Au catéchisme, soyez impitoyable pour le *mot à mot*. Quelques confrères ont une erreur fâcheuse dans l'esprit quant à la bonne manière d'apprendre le catéchisme aux enfants. Ils s'adressent trop à l'intelligence et lui demandent ce qu'elle ne peut donner, négligeant la précieuse ressource que leur offre la formation (habituation) de la mémoire. Mettons que la formule apprise par cœur soit d'abord vide de sens; c'est en tout cas un récipient tout préparé où les idées viendront très naturellement occuper plus tard la place qui les attend. Nos vieux catéchistes du temps passé étaient féroces sur le mot à mot. Ils avaient cent fois raison ; et c'était merveille de rencontrer des bonnes femmes, voire des bons hommes, pas bien dévots, qui savaient toute leur vie la lettre du catéchisme. C'est là un meuble, vide ou plein, peu importe! qui a tout droit de figurer dans l'ornementation de la mémoire et de l'imagination. Assez d'autres, beaucoup moins beaux et utiles, viendront plus tard les encombrer; que celui-là soit fixé solidement une fois pour toutes. Les enfants adultes nous échappent aujourd'hui; raison de plus pour tremper d'autant plus vigoureusement le fer quand on le tient et qu'il est chaud.

Même observation pour la confession. Je ne sais pas dans quelle mesure moyenne la confession fréquente des enfants (dès l'âge de raison, s. v. p.) leur est nécessaire de nécessité théologique au point de vue de l'absolution. Mais je suis de ceux qui y voient aussi l'occasion d'une des meilleures « habitudes » qu'on puisse faire contracter à des baptisés. La confession en soi répugne toujours un peu ; il faut donc vaincre cette répulsion par la coutume et par une manière infiniment *douce* de confesser qui donne toute confiance à l'enfant. Combien de vieux pécheurs nous disent, sur le tard de leur conversion : « Oh! ce qui m'ennuie, ce n'est pas de me confesser, allez ! je sais ce que c'est; je me suis confessé autrefois étant jeune ; je connais ça... » Il y a là une pierre d'attente, dont le défaut peut être gravement préjudiciable pour l'avenir. Inutile d'en dire plus long; mon lecteur me comprend assez.

Lectures, jeux, spectacles, compagnies, conversations, amitiés, patronages, promenades, cadeaux, enseignement et influences morales sous toutes formes imaginables, etc., tout cela est à employer, toujours pour la même raison philosophique, pour le même but : la bonne formation initiale des habitudes de l'enfant, des trois sortes d'habitudes qui commencent à germer de très bonnne heure chez lui, habitudes purement corporelles, habitudes spirituelles, et surtout habitudes mixtes ou sensitives, les plus importantes à surveiller à ce jeune âge.

Le prêtre a d'autant plus grave devoir de conscience d'apporter à pareille besogne une grande intelligence pratique, doublée d'une extrême énergie, que s'il n'arrive pas le premier pour déposer en cette terre vierge la semence des bonnes habitudes, d'autres viendront, qui l'auront vite gâtée par des influences contraires.

Les impressions légères s'effacent vite chez l'enfant, il faut donc les répéter souvent; mais, par contre, les impressions fortes pénètrent parfois très avant; l'extrême malléabilité de cette jeune pâte explique bien les deux phénomènes. Concluons qu'il faut ne pas craindre d'appliquer largement le principe de la répétition des mêmes actes pour engendrer l'habitude, et aussi, de temps à autre, frapper des coups plus retentissants, par là-même plus efficaces, autant du moins que peut le comporter la disposition physiologique du sujet.

Je me rappelle encore l'effet énorme de répulsion que produisait chez moi la vue des grimaçantes figures diaboliques, qui me regardaient en riant si méchamment du haut de leurs chapiteaux, dans la vieille église gothique où ma mère me berçait sur ses genoux, longtemps avant que j'eusse l'âge canonique de raison. L'église a été transformée ; on l'a ornée à la moderne ; les vieilles horreurs sculpturales ont disparu, remplacées par d'élégantes combinaisons de feuillages qui ravissent les botanistes de profession. Je regrette mes bonnes vieilles horreurs gothiques; on m'avait dit que c'était le diable, l'enfer, le péché ; longtemps avant le catéchisme, le péché me faisait peur, longtemps après le catéchisme l'idée du péché a continué, ancienne habitude! d'éveiller en moi le souvenir des affreuses têtes méchantes écrasées sous

la poussée des arceaux de ma vieille église gothique...

Parmi les infernales élucubrations de Jean-Jacques, je ne crois pas qu'il s'en rencontre une seule, — y compris le Contrat social, qui est pourtant une des pires conceptions de la philosophie anarchique, — non, pas une seule qui soit plus fausse et dangereuse que la fameuse théorie de l'*Emile*, où il ose écrire que, par respect pour la liberté de penser et de croire, on doit laisser l'enfant grandir sans religion positive aucune, jusqu'à l'âge où il sera en état d'en choisir une en connaissance de cause, qu'on ne doit rien lui dire, rien lui apprendre qui puisse gêner plus tard l'indépendance de ses jugements : absence complète de tout enseignement religieux, sauf sans doute la lecture de la *Profession de foi du Vicaire savoyard !!* Si jamais pareille utopie pédagogique passait dans les mœurs, c'en serait fait du salut des âmes et des sociétés. A nous donc de porter toute la vigueur de nos énergies apostoliques sur ce terrain. L'ennemi guette les âmes des enfants ; tâchons qu'elles soient nôtres, par habitude de piété, avant d'avoir contracté la souillure habituelle de sa vilaine empreinte.

2° *Les habitudinaires.* Ce n'est pas toute la besogne du directeur intelligent que de planter des habitudes bonnes en terrain vierge ; il lui faut aussi donner ses soins aux éclopés de la vie, arracher l'ivraie là où elle a trop poussé ; et, pour préparer une âme à vivre bien, la guérir de ses habitudes mauvaises.

Nous avons dit dernièrement le rôle du confesseur, en tant que casuiste, dans la délicate appréciation qu'appellent les rechutes des habitudinaires. Parlons un peu maintenant de leur direction, de leur guérison, ce qui est tout un. C'est là encore que la fermeté, la patience et l'espoir sont talents nécessaires à qui a charge de discipliner l'âme de ces malheureux esclaves du vice.

En admettant, même très largement si l'on veut, que l'entraînement de l'habitude préexistante diminue et même annule parfois l'imputabilité morale de l'acte, qui dès lors n'est plus que matériellement mauvais, ou à peu près, il n'en resterait pas moins vrai que la persévérance de cette habitude crée un perpétuel péril de sollicitation au mal, une occasion prochaine de fautes, de doutes graves, d'angoisses poignantes, sans compter le tort énorme qu'elle cause indirectement en paralysant les bons efforts transitoires de la volonté, en rendant moralement impossible le mérite des actes de la vertu qui lui manque, et de bien d'autres qui lui sont connexes. C'est un cancer à faire disparaître, une éducation d'habitudes à transformer.

Ce n'est point difficile, mais c'est long ; et voilà ce qui décourage, en les effrayant trop tôt, confesseurs et pénitents. Il faut partir de ce principe, clairement établi dans nos études précédentes, que la *répétition des actes* et le *temps* sont deux facteurs, régulièrement parlant, indispensables à l'abolition, tout comme à la génération des habitudes. La première chose à faire est d'en prévenir l'intéressé, de le mettre bien en face de la situation vraie où il se trouve, et de lui inspirer énergiquement confiance dans le résultat, en lui demandant beaucoup de tranquillité d'âme et de patience.

Tranquillité d'âme au milieu de toutes les chutes et rechutes dont il sera fatalement victime sous le poids écrasant de l'habitude puissamment enracinée, mais où la volonté ne sera point compromise tant qu'elle restera sincère dans sa crainte de pécher. Il y aura, sans doute, bien des obscurités au début du traitement, bien des faits où le malade n'aura point la bonne certitude d'avoir assez efficacement refusé son consentement. Qu'importe ! On arrivera vite, en tout cas, au péché douteusement grave, et ce sera un grand pas de fait du bon côté. Peu à peu, à mesure que la goutte d'eau creusera le roc, et que les actes opposés au vice se multiplieront sous l'idée persévérante d'arriver à l'anéantir, l'habitude cédera : c'est forcé ; faute d'exercice, elle commencera à dépérir, à manifester plus rarement et moins brutalement sa vigueur d'autrefois. C'est là, quand l'habitudinaire constatera bien clairement le phénomène de la transformation lente qui s'accomplit en lui, et qu'il se sentira pénétré d'une bonne confiance en l'avenir, c'est là qu'il faudra « l'enlever » avec un peu plus d'entrain, frapper des coups plus profonds sur l'habitude, demander, à intervalles prudemment ménagés, des actes intenses de la vertu opposée. Si le malade s'y prête volontiers et y réussit, tout va bien ; on est sûr de le mener jusqu'au bout ; ce n'est plus qu'une affaire de temps. La théorie ici est, comme toujours, pleinement d'accord avec la pratique : je l'ai maintes fois constaté pour ma part. La médication, par principe, doit aboutir, et en fait elle aboutit *toujours*, si le pénitent a la confiance, la persévérance, la bonne volonté. Le grand art du directeur consiste surtout à entretenir au degré voulu, *modéré* mais *constant*, cette bonne volonté de se corriger. Et tant qu'elle dure, il n'y a guère à s'inquiéter de la gravité des fautes qui surviennent, le péché mortel n'étant pas à présumer en si déplorable gêne de la liberté, avec habituelle intention sérieuse de l'anéantir efficacement dans sa source.

Je ne propose pour le moment que des idées générales, que chacun pourra, suivant les cas, appliquer à la matière qui l'intéresse, à l'ivrognerie, à la luxure, au blasphème.

Voilà ce que j'entendais, quand je disais que les habitudinaires ont presque toujours plus grand besoin de directeur que de confesseur. On doit les confesser, c'est évident, mais brièvement, sans les gronder beaucoup, et passer le plus de temps possible à les instruire, à mettre au point leur jugement par rapport à l'état dont ils souffrent, à les encourager surtout, à les soutenir, les consoler, les aimer.

Voilà pour la méthode commune. La grâce de

Dieu aidant, surtout la grâce des sacrements, si l'on peut aisément y recourir, il peut arriver qu'en certains cas spéciaux la guérison marche beaucoup plus vite, qu'elle soit même presque subite à la suite de quelqu'une de ces violentes commotions morales qui bouleversent toute la psychologie et la physiologie d'un homme, et tout aussi susceptibles de déraciner d'un coup un vice invétéré que de faire surgir une solide vertu. Mais ce sont là procédés exceptionnels, sur lesquels il ne faut pas compter, au moins pour la grande majorité des habitudinaires.

Cette besogne est dure pour nous ; je n'en sais pas de plus consolante. Souvenez-vous, ami lecteur, que l'homme vaut ce que valent ses habitudes ; qu'on se donne, en fin de compte, et qu'on s'enlève les habitudes qu'on veut ; apprenez à recevoir avec beaucoup de sang-froid la narration des rechutes, à les juger comme la casuistique théologique vous le demande, bénignement ; réservez vos sévérités et vos énergies, votre patience tenace surtout, pour l'œuvre médicale de la direction ; et s'il vous arrive, comme cela arrive à chacun de nous, plusieurs fois dans la vie, de ramener, par exemple à la chasteté, une pauvre victime des habitudes du sens dépravé, vous aurez ajouté un beau fleuron de plus à votre future couronne sacerdotale ; et si d'aventure cette dissertation un peu longuette sur la théorie, la morale et l'hygiène des habitudes pouvait vous être utile à vous-même, je remercierais le Bon Dieu de m'avoir inspiré la pensée de l'écrire.

3° *Les âmes pieuses*. Je veux parler de la moyenne de nos âmes chrétiennes, ni vicieuses ni saintes, et je dis que, pour celles-là encore — pourquoi ne dirais-je pas : pour celles-là surtout, puisqu'elles constituent la plus grosse et la meilleur part de notre troupeau ? — pour celles-là aussi, le directeur doit savoir sur le bout du doigt sa théorie de la discipline des habitudes.

Comment ? Voilà de braves volontés qui ne demandent pas mieux que de bien faire, et vous les laissez piétiner sur place ? Nous avons, chers confrères, des excuses à l'insuccès de nos efforts, quand il s'agit de gens que nous ne pouvons atteindre, ou que nous atteignons trop peu pour que se révèle bien clairement chez eux la trace de notre influence. Mais pour les autres, qui viennent à nous, qui nous restent, qui nous fréquentent volontiers, qui sont des habitués du bercail ? Où est notre excuse à la médiocrité de vie chrétienne qu'on leur voit mener ? Nous ne sommes pas maîtres, il est vrai, de distribuer à notre gré les fortes grâces gratuites, les faveurs extraordinaires du ciel qui font les saints ; il ne dépend pas de nous que Dieu favorise telle ou telle âme privilégiée des dons de l'ordre mystique transcendant. Mais le domaine des habitudes nous reste à cultiver. La voie purgative, affaire d'habitudes ; la voie illuminative aussi, et aussi la voie unitive. L'art de tirer le pécheur du fond de ses ordures coutumières, l'art de mener une âme aux sommets de la perfection, discipline d'habitudes, toujours. Qu'est-ce que la *pratique* de l'oraison, de la mortification, de la charité, de l'humilité, sinon la répétition habilement dirigée de nos actes, destinée à faire naître, entretenir et rendre plus vigoureuses les habitudes bonnes ou vertus correspondantes, au point que leur fonctionnement devienne pour ainsi dire automatique à force d'être comme une partie naturelle de la nouvelle vie qu'on s'est donnée, au point de rendre à peu près impossibles les actes des habitudes mauvaises opposées, les péchés ?

Croyez bien que je n'exagère pas du tout quand je rappelle, sous une autre forme peut-être plus nettement saisissante, ce que tous les saints et maîtres de la perfection chrétienne ont enseigné par la doctrine et par l'exemple, c'est-à-dire que toute l'œuvre de la direction revient là : préparer de longue main la résistance victorieuse aux tentations, et une vie régulièrement vertueuse, par l'extirpation des mauvais penchants et le développement de ceux qui aident à bien agir.

Là encore, c'est évident, l'intervention extraordinaire de l'opération divine peut, en cas exceptionnels, précipiter beaucoup le travail de la sanctification. La règle énoncée n'en reste pas moins, pour le commun des personnes pieuses, la voie voulue par Dieu, la voie normale, la méthode pratique et théologique qui ressort de tout ce que nous savons, par la philosophie et par la doctrine spirituelle des saints, sur la bonne direction morale du composé humain et du libre arbitre vers l'état de la sainteté.

Et voilà qui ne s'improvise pas. C'est toute une science à connaître à l'avance, que celle des vertus, au double point de vue de leur nature et distinction théorique, et de la bonne manière pratique de les cultiver suivant la diversité des terrains auxquels on a affaire. Faites cette étude, bien-aimés confrères, à la lumière directrice des grands principes généraux que je me suis permis de vous rappeler dans ces trois derniers articles ; avec cela vous serez, en morale surnaturelle, des médecins et hygiénistes compétents ; vous ferez des saints ; sinon, non. Gardez-vous bien de vous endormir dans la routine formaliste des pratiques de piété qui sont trop souvent des habitudes du corps, de la mémoire, de l'imagination et des lèvres, sans profit pour l'esprit et la volonté. Développez fortement la vitalité profonde du penser et du vouloir ; il y a dans l'homme des trésors infinis d'énergie morale cachés au fond de ses facultés naturelles, cachés sous l'enveloppe des vertus surnaturelles infuses. Il faut faire sortir tout cela au grand jour. La perfection de la vie, c'est l'action, et tout le ressort puissant de l'action est dans l'habitude.

Mon vénérable ami avait raison. C'est tous les jours qu'il nous faut livrer bataille à l'ennemi du salut. Le général doit pouvoir compter sur ses troupes, sur leur discipline solide. L'homme n'est pas une chose simple, indivisible, un point abs-

trait mathématique. C'est une volonté libre qui commande à une armée de facultés nombreuses. Toutes ne donnent pas à la fois; encore faut-il que toutes soient prêtes au combat pour parer aux surprises de la guerre. Avec notre pauvre nature, des défaillances momentanées, des défections purement accidentelles et d'un instant sont bien toujours un peu à craindre; mais avec une masse de soldats à discipline fortement trempée à l'avance, l'on prend et l'on garde « l'habitude » de la victoire.

(A suivre).

LA COMMUNION FRÉQUENTE

(Suite et fin)

IV

CONCLUSIONS PRATIQUES

17. — En résumé, d'après tout ce que nous venons de voir dans cette seconde partie, comme d'après ce que nous avions vu dans la première, il résulte qu'il y a habituellement deux éléments qui doivent entrer dans l'appréciation du prêtre sur le plus ou moins de facilité avec laquelle il accorde la communion à ses pénitents. Le premier, le principal, c'est le bien spirituel ou le besoin du pénitent lui-même; le deuxième, c'est l'effet que ces communions produisent sur les autres.

Le premier, l'avantage du pénitent, doit toujours passer avant tout : souvent même, il est le seul sur lequel le prêtre doive se régler. C'est ce qui explique nos règles de la première partie, qui ont toutes été basées sur l'avantage du pénitent lui-même. Cependant, dans beaucoup de circonstances, le second élément doit aussi entrer en ligne de compte : c'est lorsqu'une communion trop fréquente produirait sur les autres une impression de scandale, à cause du contraste choquant qu'on remarque entre leurs défauts ou leurs fautes, et la fréquence de leurs communions. Combiner ces deux éléments pour arriver à une règle sûre, positive, inattaquable, au point de vue de l'Eglise, c'est là le propre de la prudence pastorale.

Malgré tout, il y aura toujours des divergences entre les directeurs. Les uns seront plus faciles, peut-être un peu trop; les autres, en plus grand nombre, seront plus difficiles, peut-être beaucoup trop. La vertu est dans le juste milieu. Nous croyons cependant qu'en général, les prêtres qui ont à cœur le bien de leurs pénitents, ont moins à craindre d'excéder en bonté qu'en rigueur, pourvu qu'ils insistent toujours sur l'obligation qu'ont leurs pénitents de se préparer bien à la sainte communion. Les éloigner de la communion, parce qu'ils n'ont pas fait assez d'efforts pour se corriger, n'aboutira que rarement à les corriger en réalité; au contraire, les pénitents s'habitueront à cette diminution des communions, qui les dispensera de faire autant d'efforts pour s'en montrer toujours dignes; ils y trouveront même un soulagement dans la pensée : 1° qu'ils ne sont plus obligés de tendre autant à la perfection, puisqu'ils ne communient plus si souvent; et 2° qu'ils n'ont pas besoin de s'appliquer chaque jour, avec tant de soin, à la méditation, à la sainte messe et à leurs autres exercices de piété, puisqu'ils ne doivent pas communier ces jours-là.

Qui d'entre nous n'a pas entendu des pénitents ou des pénitentes lui dire : « Mon Père, quand je n'ai plus de communion en perspective, je me relâche toujours, je ne me sens plus tant obligé de veiller sur moi, parce que je me dis : Maintenant, je ne communierai plus avant de me confesser, je puis donc m'accorder un peu de liberté »? Et malgré nos remontrances et nos reproches, c'est toujours à recommencer. Et souvent même, ces pénitents n'attendent pas que nous les punissions en leur interdisant la sainte communion quand ils ont fait quelque faute : d'eux-mêmes ils s'en éloignent, soit parce qu'ils ne se sentent pas aussi bien disposés qu'il faudrait, soit parce qu'ils ont sur la conscience quelque chose qui les inquiète un peu. Beaucoup même sont, sous ce rapport, plus sévères ou plus scrupuleux que leur confesseur, ou pour parler plus juste, ils savent mieux s'accommoder avec leur conscience, car il leur est beaucoup plus commode de s'abstenir de la sainte communion, quand leur confesseur le leur a dit, ou quand ils craignent de manquer de respect au Saint-Sacrement, qu'il ne le leur serait de faire des efforts sérieux pour se rendre dignes de communier. L'abstention de la communion n'est pas, dans ce cas, une preuve de zèle de leur part, ni un moyen de les corriger, au contraire, c'est un moyen de les rassurer dans leur tiédeur; s'ils avaient eu encore une communion à faire, cela les aurait stimulés et leur aurait fait faire certains efforts, peut-être insuffisants, mais cependant appréciables et méritoires. L'absence de communion, au contraire, les laisse parfaitement tranquilles : — « Je n'ai pas à me préparer aujourd'hui puisque je ne communierai pas. » — Et c'est un véritable soulagement pour leur paresse.

Supposez, au contraire, un confesseur qui tienne à ce qu'ils communient toujours et qui leur demande : « Pourquoi n'avez-vous pas fait la sainte communion comme je vous l'avais permis ? » Ils répondront peut-être : « Je ne me trouvais pas assez bien disposé. — Ce n'est pas une raison, dira le confesseur, il fallait vous préparer bien et ensuite bien communier. A l'avenir, je vous défends de manquer une communion pour une raison semblable. Il est honteux que vous n'ayez pas plus de désir de recevoir Notre-Seigneur, et que vous ne fassiez pas plus d'efforts pour vous en rendre dignes. Ainsi, jamais vous n'omettrez la communion pour une raison aussi pitoyable. Et même, si vous avez fait une faute qui ne soit pas grave, vous réparerez d'abord cette faute, puis vous communierez ensuite. Si la faute a été extérieure ou publique, vous ferez une réparation extérieure et publique

devant tous ceux qui en ont été témoins. Vous vous humilierez, vous vous accuserez et vous demanderez pardon. Si la faute a été intérieure et cachée, vous en ferez réparation à Notre-Seigneur par un bon acte de contrition et d'amour. Et ensuite vous irez communier. Je ne veux pas que votre lâcheté cherche un prétexte dans ces fautes ou dans ce peu de dispositions, pour vous éloigner de la sainte communion, et ainsi vous dispenser des efforts que vous auriez à faire pour vous y préparer. »

Nous le demandons à tout homme de bonne foi : la conduite de ce second confesseur, qui exige la sainte communion, mais qui exige impérieusement aussi la préparation, et quand il y a lieu, la réparation des fautes commises, ne sera-t-elle pas infiniment plus propre à faire avancer dans la vertu, que celle du premier confesseur, qui se contenterait de dire à son pénitent : « Vous n'avez pas évité les fautes ordinaires, que vous confessez chaque semaine, vous n'avez pas fait les progrès que vous auriez dû faire dans la vertu : je vous retranche deux ou trois de vos communions. Vous ne communierez plus qu'une ou deux fois dans la semaine » ?

Cette mesure pourra sans doute faire impression sur le pénitent. Mais quelle impression ? Ce sera sur les uns une impression de mécontentement, d'amour-propre froissé, d'irritation contre le confesseur ; pour d'autres, peut-être, une tentation d'être moins franc à l'avenir, et de ne pas dire si exactement tous ses péchés habituels. Vous en trouverez très peu qui se corrigent et qui deviennent plus humbles et plus fervents par suite de cette punition.

S'ils étaient en état d'en profiter, c'est qu'ils seraient déjà humbles et fervents, et qu'ils auraient un grand désir de la sainte communion et une grande peine d'en être privés : mais alors ils seraient déjà en état de la faire tous les jours, malgré leurs fautes de chaque jour. S'ils n'ont pas l'humilité et la ferveur que nous supposons, le retranchement de la communion n'agira guère que sur leur amour-propre, s'ils craignent qu'on ne s'aperçoive de leur absence à la sainte Table, mais ce n'est certes pas l'amour-propre qui peut être pour eux un moyen d'avancer dans la vertu. Les vertus auxquelles l'amour-propre servirait de base ou de stimulant, ne mériteraient plus le nom de vertus, au moins dans le sens chrétien.

Il nous semble donc que, à moins de raisons extérieures (de scandale à éviter par exemple), il y aura presque toujours avantage pour le pénitent à ne pas le priver de la communion (si ce n'est par exception), mais à exiger de lui, tout en lui permettant et même en lui recommandant la fréquente communion, qu'il s'y prépare toujours de son mieux. C'est la préparation à la communion qui en assurera le profit, ce n'en est pas la rareté. Comme le disait déjà saint Jean Chrysostome à son peuple d'Antioche, à qui il reprochait de ne venir à la sainte Table qu'à certains jours marqués, à Noël, à Pâques, à la Pentecôte : « Eh quoi ! Vous n'êtes pas dignes de prendre part à la communion, ni au sacrifice ? Alors vous n'êtes pas dignes non plus de prendre part à la prière. Pourquoi, si vous êtes restés avec ceux qui sont dignes, vous tenez-vous cependant éloignés de la Table sainte ? » — Et dans un autre endroit, s'emportant contre ceux qui ne font la communion qu'une fois par an : « Oui, s'écrie-t-il, voilà ce qui trouble vos idées. Vous vous imaginez que ce n'est pas la pureté de l'âme, mais bien la distance des communions qui en fait le mérite. Vous croyez que c'est une grande marque de respect et de religion que de ne pas s'approcher si souvent de cette table céleste. Vous ne savez donc pas que, si vous le faites, même une seule fois, indignement, vous consommerez votre perte, tandis que si vous vous en approchez dignement, quand même ce serait très souvent, vous y puisez chaque fois le salut éternel ? Ce n'est pas de la présomption que de s'approcher souvent de la sainte Table, mais bien de s'en approcher indignement, quand ce ne serait qu'une fois dans sa vie. »

Ainsi, à la suite du saint Docteur, nous pourrions dire : « Ce n'est pas de la présomption que d'approcher tous les jours de la sainte communion, si l'on est bien préparé ; mais c'est de la présomption que d'en approcher, ne serait-ce qu'une fois par mois, ou une fois par an, si l'on n'est pas bien préparé. » Tout se réduit donc, en somme, à la préparation : préparation habituelle et préparation actuelle, ou préparation éloignée et préparation prochaine.

18. — I. *Préparation éloignée ou préparation habituelle* — 1° L'exemption complète du péché mortel et de toute affection au péché mortel. Cette préparation est absolument essentielle ; sans elle, la communion serait *sacrilège,* si l'on communiait, se sachant en état de péché mortel, ou ayant de l'affection pour un péché mortel, — ou au moins *nulle,* si on communiait avec des péchés mortels que l'on ignore, sans avoir fait auparavant un acte de contrition qui puisse les effacer. Si, avant de communier, on s'excitait à la contrition, soit sur tous ses péchés, connus ou inconnus, soit en particulier sur le péché mortel dont on a la conscience chargée sans le savoir, la communion ne serait pas nulle, elle produirait le même effet que l'absolution et deviendrait un sacrement des morts.

Cette exemption du péché mortel et de toute affection au péché mortel est nécessaire chez tous ceux qui communient. Chez ceux qui communient rarement, elle doit exister au moins au moment de la communion, à supposer que, auparavant, elle n'existât pas ; c'est-à-dire qu'ils doivent, s'ils ont des péchés mortels, les confesser avec une véritable contrition et un ferme propos de ne plus les commettre. Chez ceux qui communient fréquemment, cette exemption doit être habituelle, c'est-à-dire qu'ils doivent ne commettre jamais ou presque jamais de péché mortel, et n'avoir

aucune affection pour aucun péché mortel. — C'est là la disposition essentielle pour eux, comme pour tous les autres, mais aussi c'est celle qui, à la rigueur, suffit même pour eux, quoiqu'il soit très désirable d'y joindre une autre disposition plus parfaite, c'est-à-dire :

2° L'abstention habituelle de péchés véniels pleinement volontaires. Nous avons expliqué que les péchés véniels commis n'empêchent pas de communier et n'empêchent pas non plus le fruit principal de la communion, c'est-à-dire l'augmentation de la grâce sanctifiante. Car, comme le dit saint Thomas, il peut très bien arriver qu'après beaucoup de péchés véniels commis on s'approche cependant dévotement du sacrement et qu'on en retire tout le fruit qu'il contient. *Potest enim contingere quod aliquis post multa peccata venialia commissa devote accedat ad hoc sacramentum et plenarie ejus consequatur effectum.* (III, q. 79, art. 8).

Mais cela s'entend surtout des péchés véniels de surprise, ou de fragilité, ou d'ignorance : quand même on en aurait commis beaucoup, on peut toujours s'exciter à une vraie dévotion avant la communion, et par suite faire une très bonne communion. Au contraire, si on a péché avec une pleine délibération et un parfait consentement, cette manière de pécher implique presque toujours une affection au péché qui empêche la dévotion dont on aurait besoin pour retirer tout le fruit du sacrement, en particulier la rémission de ses péchés véniels. A moins qu'avant la communion on n'ait rétracté toute affection à ces péchés par un bon acte de contrition. Mais si les péchés n'ont pas été rétractés et que l'affection pour ces péchés subsiste, il en résultera forcément que la charité sera diminuée dans l'acte même de la communion et, par suite, la grâce ne sera pas aussi abondante. Sans doute, comme dit saint Thomas, ces péchés véniels eux-mêmes ne détruisent pas la charité habituelle, mais ils diminuent la ferveur de l'acte de charité qui devrait servir à les effacer. *Peccata venialia, etsi non contrariantur charitati quantum ad habitum, contrariantur tamen ei quantum ad fervorem actus ratione cujus peccata diluuntur. (Ibid.*, art. 4, ad 1).

Il convient donc que, surtout pour ceux qui communient fréquemment, ou bien ils ne commettent pas de péchés véniels pleinement volontaires, ou bien au moins ils s'en repentent sincèrement avant de communier ; autrement leur communion serait privée de beaucoup de ses fruits. Il y aurait, du reste, péché d'irrévérence envers le sacrement s'ils s'en approchaient avec une affection actuelle à un seul péché véniel. Ils doivent donc toujours désavouer toute affection au péché, même véniel, et faire un bon acte de contrition de tous leurs péchés, s'ils veulent que la communion produise en eux tous ses fruits.

3° La volonté habituelle de tendre à la perfection et d'éviter tous les péchés même véniels, soit volontaires, soit même involontaires. Cette disposition est plus parfaite que les précédentes, et c'est elle surtout qui est désirable dans ceux qui font la communion chaque jour ou presque chaque jour. Cependant elle n'est pas indispensable ; le confesseur doit toujours travailler à l'exciter dans ses pénitents, mais il n'est pas nécessaire qu'il la constate en eux dès qu'il leur accorde la communion quotidienne ; il peut espérer, et en effet il doit espérer qu'elle se formera peu à peu et qu'elle se fortifiera en eux par l'usage même du sacrement, s'il est toujours bien reçu, car Notre-Seigneur leur parlera au cœur beaucoup plus efficacement qu'il ne pourrait le faire lui-même. Naturellement, pour former et développer cette disposition dans ses pénitents, il leur recommandera, selon le conseil de saint Liguori, la pratique de la méditation journalière, l'assistance à la sainte messe, la visite au Saint-Sacrement, la dévotion à la sainte Vierge, surtout la récitation du Rosaire, les lectures pieuses et les œuvres de piété, de zèle et de charité.

Ces différents conseils ne rencontreront probablement pas de résistance dans les pénitents de bonne volonté, si ce n'est peut-être celui de faire la méditation chaque jour pendant un quart d'heure ou une demi-heure.

Beaucoup objecteront qu'ils ne savent pas la faire et qu'ils en sont tout à fait incapables. En effet, ils le croient de très bonne foi. Il faut donc les détromper doucement, en leur demandant d'essayer seulement. Le Père Pététot, ancien curé de Saint-Roch, puis restaurateur de l'Oratoire en France, disait un jour à une de ses pénitentes qui lui faisait cette objection : « — Pour vous faciliter le travail de la méditation, après avoir lu votre sujet d'oraison, vous vous assiérez à votre table, vous prendrez un papier et vous écrirez les pensées qui vous viendront. — Mais il ne m'en viendra point, je le sais d'avance. — Eh bien ! vous écrirez : « Mon Dieu ! je suis devant « vous et cependant il ne me vient point de pensées ; « inspirez-moi. » — Et vous croyez qu'Il m'en inspirera ? — Essayez, vous verrez ! » — Huit jours après, la pénitente revenait et disait à son confesseur : « Vous m'aviez dit de mettre seulement dix minutes ou un quart d'heure à écrire ma méditation. Mais c'est impossible d'écrire en si peu de temps toutes les pensées qui me viennent. — Ah ! il vous en vient donc à présent ? — Oh ! mon Père, je n'y comprends rien. Je n'aurais jamais cru cela possible. Je pourrais écrire pendant une demi-heure, ou même une heure sans m'arrêter. — Eh bien ! vous vous contenterez d'une demi-heure pour le moment. Et quand vous n'aurez plus besoin d'écrire, vous cesserez, naturellement. L'important, c'est que vous donniez tous les jours une demi-heure ou au moins un quart d'heure à la méditation. »

Nous pourrions peut-être employer ce moyen avec plusieurs de nos pénitents.

4° Ces trois dispositions que nous venons d'expliquer, ne sont requises que pour ceux qui font la

communion très fréquemment ou même tous les jours. Elles ne le sont pas pour ceux qui la font seulement toutes les semaines. Pour ceux-là, il suffit de la première disposition, l'exemption du péché mortel et la volonté de n'en pas commettre, quoique les deux autres soient aussi désirables. Mais comme on ne les trouverait pas facilement dans toutes les âmes, on doit se contenter de la première, afin de rendre possible à tous les fidèles, sans exception, la communion de chaque semaine, comme le recommande saint Liguori, et comme Mgr de Ségur l'a expliqué dans son petit livre : *Tous les huit jours !*

Nous disons que cette communion de tous les huit jours doit être rendue possible à tous les fidèles, sans exception, parce que c'est elle qui les préservera le plus sûrement de tout péché mortel. Et pour qu'elle soit possible à tous, il ne faut exiger que l'exemption du péché mortel et la volonté de n'en pas commettre. C'est en cela que saint Liguori modifie la doctrine de saint François de Sales qui, dans l'*Introduction à la vie dévote* (ch. 20), demandait aussi l'absence d'affection au péché véniel.

Avec cela, on peut admettre indifféremment toute âme de bonne volonté à la communion hebdomadaire, enfants, jeunes gens, hommes ou femmes du monde, paysans, ouvriers, domestiques, en un mot tout le monde sans exceptions et on peut la conseiller à tous. Hélas ! on en trouvera encore bien peu qui veuillent se soumettre à cette condition, et voilà pourquoi la sainte table est si souvent déserte.

Certains auteurs font exception pour les enfants au-dessous de quatorze ou quinze ans, qu'ils ne croient pas capables, si ce n'est par exception, de communier si souvent. C'est une erreur, mais une erreur qui s'explique dans les pays où l'on ne voit jamais d'enfants s'approcher de la sainte table, si ce n'est lorsque le règlement scolaire le prescrit, deux, trois ou quatre fois par an. L'auteur [1] d'un livre allemand, du reste excellent, sur la sainte communion et ses effets s'appuie pour soutenir cette opinion sur l'autorité de saint François de Sales, qui écrivait à une mère de faire confesser sa fille tous les huit jours et de la faire communier seulement tous les mois. Seulement il ne tient pas compte de la différence des temps et des mœurs [2].

Du temps de saint François de Sales, faire communier une jeune fille, encore enfant, tous les huit jours, eût passé pour une extravagance, presque une monstruosité, tant la communion fréquente était peu répandue, et tant elle aurait suscité de blâmes dans le monde auquel appartenait cette dame. On conçoit donc que le saint Docteur qui, avec sa douceur et sa prudence bien connues, savait s'accommoder à toutes les situations, n'ait pas voulu imposer, ni même conseiller à cette dame de rompre en visière avec les habitudes et les préjugés de son temps et de son monde.

La communion mensuelle suffisait à la rigueur pour cette enfant, et elle ne devait pas susciter tant d'objections. Il s'est donc borné à conseiller la communion de tous les mois, mais il regardait cependant la confession de toutes les semaines comme très utile, sinon nécessaire, et voilà pourquoi il la conseilla, pensant qu'elle ne frapperait pas autant que la communion de chaque semaine et que, par conséquent, on la passerait plus volontiers à la mère.

Mais de nos jours, grâces à Dieu, les mœurs et les habitudes ont fait des progrès dans le sens de la communion fréquente, au moins dans les familles sincèrement chrétiennes. Ce qui fait supposer que si saint François de Sales revenait parmi nous, il se rangerait à l'avis de saint Liguori et de son fidèle disciple Mgr de Ségur, pour recommander, non seulement la confession, mais la communion de tous les huit jours, à tous les enfants qui veulent rester pieux et purs après leur première communion, sans attendre qu'ils aient atteint leur quatorzième ou leur quinzième année, car ils sont très capables de bien comprendre ce qu'ils font dès l'âge de dix ou douze ans, et ils peuvent avoir déjà besoin de ce secours à cet âge.

Ajoutons que la communion des enfants est le moyen le plus facile d'introduire la pratique de la communion dans une paroisse.

Un prêtre, membre de l'Association de persévé-

[1] Dr Behringer, professeur au séminaire de Ratisbonne : *Die heilige Kommunion in ihren Wirkungen, in ihrer Heils notwendigkeit* (*Regensburg. Druck n. Verlag von Friedrich Pustet, 1898, p. 131*).

[2] Un savant religieux, chargé pendant plusieurs années de diriger les enfants d'une école apostolique, nous écrit à ce sujet :

« Je relisais, il n'y a pas longtemps, vos articles sur la communion fréquente. Lorsque j'étais chargé du spirituel à l'école, les conseils que je reçus n'étaient pas en tout conformes à la doctrine de ces articles. Depuis, le R. P. X. modifia un peu la marche des communions dans le sens de la communion fréquente. Puis il y eut un mouvement un peu différent.

« Mais pour mon compte, dans la direction des âmes que le bon Dieu a mises entre mes mains, je goûte fort cette doctrine, et je suis en effet bien persuadé que certaines habitudes ne peuvent être vaincues que par la confession et la communion fréquentes. J'ai eu à diriger et j'ai encore à diriger des âmes qui ne se maintiennent que par la *communion absolument quotidienne.* »

Puis il ajoute cette réflexion qui convient tout à fait à notre sujet et qui est très juste :

« Je crois que dans la pratique de la communion, au lieu de vouloir s'en tenir à l'usage ou à la théorie des théologiens de tel siècle, il est plus vrai de constater — comme dans le reste de la discipline ecclésiastique : jeûnes, abstinences, offices, etc. — une véritable évolution. De même que les siècles précédents n'ont pas connu les merveilles du Cœur de Jésus, révélées à nos derniers temps, de même ils n'ont pas joui de la fréquence de la communion, entrée dans la pratique générale des directeurs pieux de notre siècle. — Suis-je trop novateur dans cette appréciation? (Nullement). Je la livre à votre sagesse. — Du reste, je n'y veux pas voir l'ombre de critique pour les théologiens anciens, pour les Souverains Pontifes, les saints du moyen âge, mais une *conduite providentielle pour les derniers temps.* »

On ne saurait mieux dire, et c'est aussi tout à fait notre avis.

rance sacerdotale de Vienne (Autriche) rappelait récemment dans l'organe de cette association (*Correspondenz*, 23 Janner 1898) les excellentes règles qu'un autre confrère avait insérées dans un numéro précédent sur la communion fréquente des enfants, que l'on pourrait, disait-il, faire venir par petites bandes de douze à quinze, chaque dimanche et chaque jeudi matin, pour les confesser et les faire communier ainsi successivement à la messe de ces deux jours : « J'ai éprouvé à ma grande joie, disait ce prêtre, quels heureux résultats amène cette communion fréquente des enfants. A la dernière fête de Noël, lorsque je quittai l'église avec mon vieux curé, nous avions été au confessionnal pendant trois heures chacun ; le bon vieillard versait des larmes de joie. « C'est là « ma plus belle fête de Noël, disait-il, jamais je « n'avais vu autant de pénitents à l'église ce jour- « là. » Et pourtant, pendant de longues années, lui et d'autres prêtres zélés avaient prêché, sans se lasser, sur la communion fréquente, mais sans résultat. Et ce que tant de sermons n'avaient pas obtenu, ce que des prêtres d'une piété et d'une vie irréprochables n'avaient pu réaliser, nous l'avions obtenu, nous, comme en nous jouant, par la communion fréquente des enfants. — On peut facilement, par la douceur et la bonté, amener les enfants à s'approcher d'eux-mêmes de la table sainte. Et quand ils le font souvent, ils goûtent la douceur de ce pain des anges et ils sentent la vérité de ce que dit la sainte Ecriture : « Sa conversation n'a rien d'amer, son commerce n'a rien de désagréable, c'est, au contraire, toute joie et tout contentement. » (Sagesse, VIII, 16). Et l'exemple des enfants a une action merveilleuse sur les grandes personnes. C'est ce qui s'est produit dans notre cas. »

Pour une communion plus fréquente que tous les huit jours, nous avouons qu'elle ne pourrait pas être recommandée en général, ni accordée indistinctement aux tout jeunes enfants, quoique, dans les instituts où les enfants sont bien instruits et suivis de près, elle puisse faire beaucoup de bien à la plupart d'entre eux. Nous l'avons montré, par des exemples concluants, dans notre étude préliminaire (1er juillet 1897). Mais admettons que ce soit là une exception. Au moins, pour la communion de tous les huit jours, on devrait la donner comme règle (non pas obligatoire, mais de conseil) à tous les enfants qui veulent se conserver dans la grâce de leur première communion. Il suffit pour cela qu'ils évitent et qu'ils veuillent éviter tous les péchés mortels. Quant aux péchés véniels, on tâchera de les en détourner le plus possible. Mais quand ils en commettraient encore beaucoup, par suite de la légèreté de leur âge, on ne devrait pas pour cela les priver de la communion qui les préserve du péché mortel. Il suffirait de leur faire faire une bonne confession avant chaque communion.

19. — II. Tout ce qui précède concerne la préparation éloignée ou habituelle à la sainte communion. Il faut y tenir beaucoup, si l'on veut que la communion profite à ceux qui la font. Mais cette préparation ne suffit pas; il faut y ajouter aussi, avant chaque communion, une *préparation prochaine ou actuelle* qui dispose l'âme à retirer tous les fruits possibles du très Saint Sacrement.

1° Cette préparation prochaine, à la différence de la préparation éloignée, qui varie avec la fréquence plus ou moins grande de la communion, doit être à peu près la même pour tous ceux qui communient, soit qu'ils le fassent souvent, soit qu'ils le fassent rarement.

Il est même à remarquer que ceux qui communient souvent sont plus exposés à s'en dispenser pour une cause légère, que ne le feraient ceux qui communient rarement, parce que ceux-ci sont moins habitués à traiter familièrement les choses saintes que ceux qui s'en approchent souvent, et peut-être sans un assez grand respect.

Evidemment, cette tendance à s'affranchir de la préparation actuelle ou prochaine à la sainte communion, pour des causes légères, doit être sévèrement surveillée par le confesseur. Il ne doit pas permettre que ses pénitents aillent presque en courant à la sainte Table, ni qu'ils s'en éloignent avec la même précipitation. Les choses saintes doivent être traitées saintement : *Sancta*, *sancte*. Donc, toujours exiger un certain temps de préparation avant la communion, et autant que possible à l'église, pour l'édification des fidèles qui nous voient communier.

2° Si la communion doit se donner à la messe, après la communion du prêtre, on peut très bien, pendant que le prêtre offre lui-même le saint sacrifice, faire ses actes préparatoires à la communion et assister en même temps à la sainte messe. Après la communion, l'action de grâces commencera pendant que la messe s'achève et se prolongera encore pendant un quart d'heure environ.

Saint Liguori demande davantage de ses religieux : il veut une demi-heure de préparation et une demi-heure d'action de grâces. Mais pour les personnes du monde ce serait beaucoup, et l'on peut se contenter d'un quart d'heure.

Si la communion se donne en dehors de la messe, ou bien au commencement de la messe, il convient que l'on soit à l'église à peu près un quart d'heure auparavant. Ceux qui arrivent plus tard, en se pressant, qui n'ont que quelques minutes de préparation immédiate, font une impression pénible aux assistants qui croient que c'est témoigner trop peu de respect à Notre-Seigneur que de le recevoir si cavalièrement. Nous avons dit cependant qu'il peut y avoir des raisons qui excusent. Mais nous parlons ici en règle générale.

3° La préparation immédiate doit consister dans les actes d'avant la communion, tels qu'on en trouve dans tous les livres de piété : actes de foi, d'adoration, de contrition, d'humilité, de confiance, d'amour et de désir. Il ne suffit pas de lire les formules de ces actes, quelque belles qu'elles soient, il faut se laisser imprégner par les sentiments

qu'elles expriment, et pour cela, s'y arrêter, les dire lentement, les savourer pour ainsi dire.

Surtout, il faut beaucoup insister sur l'acte de foi. Car c'est de la foi que dépend tout le reste. Si nous parvenons à former en nous un sentiment de foi si vif que nous croyions voir Notre-Seigneur de nos yeux, sous l'apparence du pain ; si, comme sainte Thérèse, nous sentons nos cheveux se hérisser, en pensant à la présence du grand Dieu qui est là et que nous allons recevoir, tous les autres sentiments, adoration, humilité, contrition, puis par réflexion, confiance, amour, désir, naîtront d'eux-mêmes dans notre cœur. Il faut seulement que le sentiment de la foi se maintienne toujours dans la même vivacité ou plutôt qu'il aille toujours en croissant. De là la prière des apôtres : *Domine, adauge nobis fidem*, Seigneur, augmentez-nous la foi.

4° A propos de la contrition, il est bon de penser, en général, à tous nos péchés graves et nombreux, commis depuis notre première enfance jusqu'à l'heure actuelle, et de penser aussi, en particulier, aux péchés plus récents qui n'ont peut-être pas encore été accusés ni pardonnés, afin que cet acte de contrition permette au sacrement de les effacer par sa vertu propre, quand même ils seraient plus graves que nous ne pensons, quand même, à notre insu, ils seraient mortels. Car, même s'ils étaient mortels, ils pourraient être effacés indirectement par le sacrement de l'Eucharistie en supposant : 1° que nous ne sachions pas être en état de péché mortel et que nous nous croyions en état de grâce; 2° que, cependant, nous ayons fait un acte de contrition sincère, comprenant tous les péchés que nous connaissons et même ceux que nous ne connaissons pas, et que nous regrettons parce qu'ils ont déplu à Dieu.

5° Au sujet de la communion elle-même, plus d'un prêtre aurait à faire des observations à ses pénitents, qui n'ouvrent pas assez la bouche ou bien qui ne sortent pas la langue pour que le prêtre y place facilement la sainte hostie, ou bien, au contraire, qui la sortent trop et qui la recourbent jusque sur le menton. Ce sont des choses que l'on apprend aux enfants en leur faisant le catéchisme, mais que, quelquefois, les grandes personnes ne savent pas ou n'observent pas.

On raconte qu'au collège des Pères Jésuites de Fribourg, il y avait un vieux Père très original, le Père Leblanc, qui tutoyait tout le monde. Un jour qu'il distribuait la sainte communion, il arrive à une dame qui n'ouvrait pas assez la bouche et qui ne sortait pas la langue. — « Ouvre la bouche, » lui dit-il tout haut, avant de lui donner la sainte communion. — Puis, voyant que la langue ne sortait pas encore, il ajoute aussi tout haut : — « Tire la langue ! » — On peut juger de l'émoi de la pauvre femme. C'était une comtesse, mère d'un des élèves du collège. Mais le Père n'avait pas plus d'égards pour elle qu'il n'en aurait eu pour une simple paysanne.

On sait que quand un évêque donne la communion, avant d'ouvrir la bouche pour la recevoir, on doit baiser d'abord son anneau, puis seulement après, ouvrir la bouche et sortir la langue pour recevoir la sainte hostie.

6° Après qu'on a reçu la sainte hostie, on la laisse s'humecter quelques instants sur la langue, afin de pouvoir l'avaler plus facilement. Mais on ne doit pas attendre qu'elle soit entièrement fondue avant de l'avaler, car alors ce ne serait plus communier, si la sainte hostie n'arrivait pas à l'état d'espèce sacramentelle dans l'estomac. Nous avons connu des personnes qui, par une dévotion mal entendue, voulant garder Notre-Seigneur plus longtemps dans leur bouche, y laissaient fondre entièrement la sainte hostie, et ne songeaient à l'avaler qu'après : c'était un abus beaucoup plus grave qu'elles ne le croyaient, puisque cela les privait de la grâce de la sainte communion, qui ne se confère qu'au moment où la sainte hostie descend dans l'estomac pour s'incorporer à la personne qui la reçoit.

7° Après la sainte communion, quand on retourne à sa place, il ne convient pas de prendre tout de suite son livre de prière pour y lire les actes après la communion. Qu'on donne au moins quelques minutes de tête-à-tête à Notre-Seigneur, qu'on lui parle et qu'on l'écoute, sans prononcer de paroles, ou seulement en poussant quelques exclamations intérieures sur sa prodigieuse bonté, sur sa condescendance, sur son amour : *Unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me ?*

Pour faire bien l'action de grâces après la communion, on pourrait s'exercer à faire cinq actes, marqués par les cinq lettres du mot *ardor*.

A. Adoration, admiration. Est-il possible ! O mon Dieu, je vous adore !

R. Remerciement, reconnaissance : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?*

D. Demande. Toutes les grâces possibles pour nous et pour ceux qui nous sont chers. Dans un tel moment, Dieu ne peut rien nous refuser.

O. Offrande de nous-mêmes, de tout ce que nous avons, de tout ce que nous pouvons faire, ou dire, ou souffrir, enfin de tout ce que nous sommes.

R. Résolutions : *générale* d'abord, de ne jamais pécher, plutôt mourir, de bien accomplir la volonté de notre divin Maître ; — puis *particulières*, pour la journée même, d'éviter telle ou telle faute que nous aurons probablement l'occasion de commettre dans telle ou telle circonstance, d'accomplir tel ou tel acte de vertu que Notre-Seigneur nous a peut-être déjà demandé plus d'une fois et que nous n'avons pas encore eu le courage de lui accorder. Cette fois, c'est décidé, avec sa grâce nous le ferons, et nous nous mettons pour cela sous la protection de la très sainte Vierge, de notre ange gardien, de nos saints patrons ou des saints que nous avons honorés ce jour-là et à qui nous faisons une prière spéciale.

8º Après une action de grâces ainsi passée pendant un quart d'heure, vingt minutes, nous pouvons nous retirer pour aller vaquer à nos occupations.

Mais nous n'oublierons pas, de toute la journée, que nous sommes toujours sous l'œil de Dieu, et que nous avons reçu en nous, le matin, le pain descendu du ciel et l'eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle. Avec cette divine nourriture dans le cœur, nous devons nous comporter comme des enfants de Dieu et comme des aspirants du ciel.

Il nous semble que si un pasteur peut obtenir de ses ouailles, si un confesseur peut obtenir de ses pénitents qu'ils s'approchent ainsi de la table sainte, toutes les semaines, ou plusieurs fois par semaine, ou même tous les jours, il aura puissamment contribué à les rendre saints.

Personne ne pourra lui reprocher de les avoir trop poussés à la communion fréquente. Si seulement tous les prêtres en faisaient autant, il y aurait bientôt une recrudescence de piété, de foi, de zèle, de charité, de pureté dans toutes les paroisses. Le pain des anges aurait multiplié les anges terrestres ici-bas, et l'on pourrait vraiment dire la prière du *Pater : Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel !*

Voilà pourquoi notre dernier mot sera le mot de saint Augustin, qui nous a inspiré pendant tout ce travail :

1º Faire tout notre possible pour que les âmes qui nous sont confiées s'approchent souvent, le plus souvent possible, tous les jours même, si cela peut se faire, du sacrement qui donne la vie : *Accipe quotidie ut quotidie tibi prosit.*

2º Mais en même temps, exiger d'elles qu'elles se préparent *toujours bien* à le recevoir, afin qu'elles en retirent tout le fruit qu'elles peuvent légitimement en attendre : *Sic vive ut quotidie merearis accipere.*

Insister seulement sur la communion sans les dispositions requises, serait les exposer à la faire moins bien ; insister seulement ou presque exclusivement sur les dispositions sans avoir prêché d'abord la nécessité et les avantages de la communion, serait les exposer à s'en tenir éloignées par un respect mal entendu.

Le premier écueil a toujours été rare ; le second est encore de nos jours malheureusement trop commun.

Sachons passer entre les deux, et pour cela, réunissons les deux enseignements qui ne doivent jamais rester séparés : *Sic vive ut quotidie merearis accipere.*

Communier, et faire communier, tous les jours, si c'est possible, parce que cela nous sera utile tous les jours ; — mais vivre, et faire vivre, de manière à mériter de communier tous les jours, parce qu'autrement nous aurions à rendre compte d'une si grande grâce perdue.

Même les personnes du monde, lorsqu'elles ne se laissent pas dominer par les préjugés mondains, et qu'elles suivent simplement le bon sens chrétien, que la foi a mis en elles, comprennent que c'est là le devoir du prêtre.

Madame de Sévigné, quoiqu'elle fût légèrement teintée de jansénisme, comme c'était la mode chez les personnes de son rang, écrivait à ce propos :

« Ceux qui conduisent les âmes, ne devraient jamais faire la menace de la profanation du corps de Jésus-Christ sans avertir que si nous n'y participons, nous n'aurons pas la vie éternelle. Ces deux choses ne devraient jamais se séparer. Si nous sommes bien disposés, il faut en approcher toujours, et si nous sommes dans le péché, il ne faut jamais s'en approcher; mais il faut s'efforcer de se mettre dans l'état où il nous est permis de nous en approcher, plutôt que de demeurer tranquilles dans la séparation de ce divin mystère, qui est une fausse paix. »

C'est là, en effet, ce que devraient méditer les simples laïques. Quant aux prêtres, elle ajoutait et c'est encore aussi vrai pour nous que pour ses contemporains : « Il y a longtemps que, considérant l'extrême respect que l'on a pour ce saint mystère, et avec quelle rigueur on en conçoit la préparation, dont on ne veut rien rabattre, je suis tentée de dire : *Bastà la metà* (moitié suffirait) ; car enfin, si tous les fidèles suivaient ces idées là-dessus, il ne faudrait plus penser à l'exercice extérieur de la religion. »

Et, en effet, c'était là qu'en étaient arrivés les jansénistes avec leur prétendue sainteté nécessaire pour la communion.

Après ces réflexions si justes de la spirituelle marquise de Sévigné, écoutons les réflexions plus chrétiennes encore du fils même de Louis XV, le Dauphin, père de Louis XVI.

Il écrivait au P. Griffet, à qui il avait demandé de lui composer un livre qui pût lui servir pour la préparation et l'action de grâces avant et après la sainte communion :

« Ce sacrement éclaire l'âme sur ses devoirs ; il la dégoûte des plaisirs des sens et lui en découvre le néant; il lui en fait sentir le danger et lui donne la force de résister à leurs amorces. Il la soutient contre la séduction des mauvais exemples et contre elle-même ; aussi Jésus-Christ, au jour de son jugement, n'aura-t-il pas de reproche plus terrible à faire aux réprouvés que de n'avoir pas voulu profiter d'un moyen de salut si puissant. Pour en profiter, deux choses sont nécessaires : communier dignement, et communier souvent. C'est en communiant souvent qu'on apprendra à communier plus dignement. Ceux qui n'ont pas beaucoup d'affaires doivent profiter de leur loisir pour communier souvent ; ceux qui sont chargés d'affaires plus importantes doivent aussi communier souvent, afin d'être en état d'en soutenir le poids. »

Ce vertueux prince donnait l'exemple sous ce rapport. Depuis sa première communion jusqu'à

sa mort, jamais il ne laissa écouler deux mois sans s'approcher des sacrements.

Aussi le chancelier d'Aguesseau ne pouvait s'empêcher d'exprimer son admiration pour sa piété. — « Ah ! Monsieur, disait-il au duc de la Vauguyon, qu'il est beau de voir un prince de cet âge ne pas rougir de Jésus-Christ et se conduire par ses maximes jusqu'au milieu du tumulte des armes ! »

Ce qui montre surtout combien la foi l'avait éclairé, c'est ce qu'il dit du malheur des réprouvés pour qui l'un des reproches les plus terribles de Notre-Seigneur sera qu'ils n'ont pas voulu profiter d'un moyen de salut si puissant. C'est là une vérité que le monde ne comprend pas. Et cependant ce n'est que la vérification des paroles de Jésus-Christ : « Si vous ne mangez ma chair et si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous. »

Notre-Seigneur, dans ses révélations à la pieuse vierge de Mimbaste (diocèse d'Aire) Marie Lataste, a confirmé lui-même cette vérité en disant que ses jugements de sévérité et de justice tombent surtout sur deux sortes de personnes : sur celles qui ne le reçoivent pas, et sur celles qui le reçoivent d'une manière indigne.

« Les premières, dit-il, sont dans un état de mort. Elles ressemblent à un arbre qui n'a plus de sève, qui se dessèche et meurt ; elles sont pareilles à un poisson mis hors de l'eau, qui n'est plus dans son élément et meurt ; elles sont comme un homme qui voudrait vivre sans manger. — « Pour les hommes sacrilèges qui me reçoivent avec un cœur souillé, impur et criminel, bien plus terribles encore seront mes jugements. Car il n'est point de paroles capables d'exprimer la noirceur et l'infamie de leur crime. »

Et après avoir longuement expliqué l'horrible attentat qui se commet dans la communion sacrilège contre sa propre personne, Notre-Seigneur ajoute qu'une communion bonne, fervente et sainte donne à l'âme autant de grâces et de bénédictions que la communion sacrilège attire sur elle la malédiction et la colère de Dieu.

Il demande à sa fidèle servante comment il se fait que, malgré l'action sanctifiante de l'Eucharistie, les hommes soient, après tant de communions, toujours les mêmes avec leurs défauts, leurs inclinations au péché, leurs chutes. Et il répond que c'est parce qu'ils n'apportent pas à la communion la disposition qui renferme toutes les autres, c'est-à-dire le désir d'avancer de plus en plus dans l'amour de Dieu et l'accomplissement plus parfait de sa volonté. « Ayez ce ferme désir, ma fille, lui dit-il, et vos communions m'honoreront, plairont à Dieu et seront pour vous de la plus grande utilité.

« Il ne suffit pas, ajoute-t-il, de *bien* communier, il faut communier *souvent*, à mesure que l'on avance dans la perfection. C'est au directeur des âmes à régler les communions. Il doit, pour cela, bien examiner leurs dispositions et puis leur permettre de communier selon le besoin qu'elles en ont. Un directeur doit avoir soin de faire prendre souvent aux âmes cet antidote contre le péché, ce remède efficace contre toutes sortes de maladies, cette nourriture puissante qui fait disparaître toute faiblesse. Il doit néanmoins user de la plus grande prudence. Mais je pardonnerais plutôt à un confesseur de permettre la communion par trop d'indulgence que d'en éloigner par trop de sévérité. Un directeur qui fait communier souvent opère plus de bien que celui qui ne permet pas facilement la communion. Ne point permettre aux âmes de communier souvent, c'est les faire souffrir beaucoup. Si une âme a un caractère ferme, si elle est pleine de bonne volonté et constante dans ses résolutions, qu'on lui permette la communion fréquente, cette âme marchera rapidement vers la perfection. Mais une âme qui tantôt est remplie de zèle et tantôt pleine de froideur, qui le matin a de la fermeté et le soir n'est que faiblesse, une âme que l'on voit quelquefois bien décidée et, quelques instants après, tout à fait irrésolue, cette âme ne pourrait supporter la communion fréquente.

« Pour la communion de tous les huit jours, il ne faut point avoir d'affection pour le péché véniel. (Notre-Seigneur ne dit pas qu'il ne faut pas commettre de péché véniel, ce serait trop demander ; il dit seulement qu'il ne faut pas avoir d'affection volontaire, délibérée, persistante pour ce que l'on sait être un péché véniel et, par conséquent, être une offense à Dieu). Mais, ajoute-t-il, ces dispositions sont assez communes et à la portée de tous. » — Le voilà donc qui confirme ce que nous disions, après saint Liguori, que la communion de tous les huit jours devrait être la règle de tous ceux qui veulent se conserver en état de grâce et qui, habituellement aussi, ne veulent pas commettre de péché véniel pleinement volontaire.

« Il faut des dispositions plus parfaites pour communier deux ou trois fois par semaine ; il faut, pour cela, n'avoir même pas d'affection pour les imperfections. (Naturellement, il s'agit aussi d'affection volontaire, réfléchie, pour des choses que l'on sait déplaire à Dieu et que l'on ne veut pas cependant abandonner. Le confesseur pourrait, dans ce cas, après avoir assez temporisé, pour laisser à la grâce le temps d'agir, exiger que l'âme renonce aux imperfections qu'elle aime, sous peine de lui retirer la communion de plusieurs fois par semaine, pour la réduire à la communion du dimanche seulement.)

« Pour la communion de chaque jour, il faut des dispositions plus parfaites encore. Il faut un plus haut degré dans les vertus et la perfection, une plus grande pureté, un détachement plus complet de soi, une union plus intime avec Dieu, un désir sincère de faire toutes choses pour lui être agréable. »

Notez que, quand Notre-Seigneur parlait ainsi à sa fidèle servante, celle-ci ne faisait encore la